

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1067

présenté par

M. Schellenberger, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Jean-Claude Bouchet, M. Cattin,
M. Cinieri, M. Hemedinger, M. Le Fur, Mme Meunier, M. Meyer, M. Minot, M. Reda,
M. Deflesselles et M. Di Filippo

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.